

L'Anarcho-syndicaliste

N°190 - Le numéro : 1,60 €

Octobre 2015

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de « l'homme... » *Fernand Pelloutier - Lettre aux Anarchistes*

De la violence dans la lutte des classes

Christophe Bitaud

La question de la violence dans la lutte des classes n'est pas nouvelle et elle a toujours fait débat chez les anarchistes.

La violence ouvrière est, historiquement, une réponse à la violence patronale et étatique. L'avènement du mouvement ouvrier a fait l'objet d'une répression parfois sanglante comme à Fourmies où, le 1^{er} mai 1891, une manifestation pacifique d'ouvriers revendiquant la journée de 8 heures fut noyée dans le sang par la troupe. Neuf morts et trente-cinq blessés, parmi lesquels des femmes et des enfants, restèrent sur le pavé.

A cette violence légale, certains anarchistes de la « belle époque » opposèrent « la propagande par le fait » et « la reprise individuelle ». Dès 1883, Louise Michel organisait le pillage de boulangeries à la tête d'un rassemblement de prolétaires littéralement affamés. Des militants anarchistes tels que Victor Serge (sous le pseudonyme du « Rétif »), Pouget, Hervé, Almereyda... prirent la plume pour soutenir les « illégalistes ». Des journaux comme « La guerre sociale » ou « Le père Peinard » publièrent ainsi des appels à la violence et au sabotage qui leur valurent bien des ennuis avec la justice.

Aux yeux de certains anarchistes, l'acte individuel violent prend même une valeur esthétique, on comprend alors que son efficacité sociale n'ait que de peu d'importance. Ainsi Laurent Tailhade passa-t-il six mois à la prison de la Santé pour une phrase restée célèbre. Le 9 décembre 1893, Vaillant jeta une bombe au milieu de la chambre des députés, blessant grièvement plusieurs parlementaires, ce qui fit dire à Tailhade : « Qu'importe de vagues humanités, pourvu que le geste soit beau. » L'élan est certes lyrique mais il ne brille pas par son intelligence. On se doit cependant de rappeler, pour être tout à fait honnête, que l'homme de Lettres fit montre d'une cohérence certaine. Peu après, alors qu'il dînait au

restaurant en compagnie de sa maîtresse, une bombe fut lancée (par la police selon Tailhade), brisa la vitre et arracha l'œil droit du poète. Il ne renia en rien ses propos antérieurs.

Si bien peu d'anarchistes se désolidarisèrent ouvertement de ces actions violentes, de plus en plus nombreux furent ceux qui posèrent le problème de leur efficacité. Ces actes de révolte individuels étaient propres à justifier la répression étatique plus qu'à déboucher sur une perspective révolutionnaire.

Ces quelques rappels historiques mettent particulièrement en évidence le courage et la lucidité des anarchistes qui œuvrèrent au développement du mouvement ouvrier organisé et qui, dès la fin du XIX^{ème} siècle rompirent avec le mythe terroriste pour exhorter leurs camarades à investir les syndicats naissants.

Kropotkine développa dans une série d'articles parus dans « La révolte », la nécessité pour les anarchistes de rejoindre les organisations ouvrières : « Il faut être avec le peuple, qui ne demande plus l'acte isolé mais des hommes d'action dans ses rangs. » L'anarchiste russe sut convaincre l'italien Malatesta et la française Louise Michel de constituer avec lui « le groupe de Londres » qui, dès 1892 lança un appel à tous les anarchistes les invitant à militer au sein des syndicats ouvriers.

En octobre 1894, Pouget publia dans « Le père Peinard » un article intitulé « A roublard, roublard et demi ! » qui oppose le syndicat aux partis politiques :

« S'il y a un groupement où les anarchos doivent se fourrer, c'est évidemment la chambre syndicale. Quand on déclare que les groupements politiques sont des attrape-nigauds, qu'il n'y a de réalité que sur le terrain économique, y a pas de meilleure base que le groupe corporatif. »
...I...

(Suite...)

Pelloutier, fondateur des Bourses du travail, enfoncera le clou dans sa célèbre « Lettre aux anarchistes ».

Les fondateurs, presque tous anarchistes, du syndicalisme français populariseront ensuite l'idée d'action directe, qui n'est autre que la lutte des classes sur le terrain économique, la mise en œuvre du célèbre mot d'ordre « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » et l'idée de grève générale.

La question de la violence n'est pas alors réglée pour autant. Certes la grève générale est la manifestation de force de la classe ouvrière qui, « en se croisant les bras », est capable de paralyser l'économie capitaliste et en théorie peut se passer de la violence. Mais quid de la réaction violente de la classe capitaliste qui est prompt à user de la force « légale » pour conserver ses privilèges ?

Georges Sorel, dans son ouvrage « *Réflexions sur la violence* » paru en 1908, fit de la violence dans la grève générale un mythe mobilisateur. Sans aller jusque là, suite aux grèves de 1955 à Saint Nazaire et Nantes, Alexandre Hébert rédigeait un article : « *A Nantes sous le signe de l'unité révolutionnaire, violences ouvrières et violence patronale* » paru dans "Le Monde Libertaire"*. Cet article se concluait ainsi :

« *Le 20 septembre 1955, "L'Humanité" écrit : « et notre parti s'honore d'avoir contribué à aider la lutte des Travailleurs Nantais, voire en dénonçant certains éléments provocateurs dont l'action servait trop le Patronat et le Gouvernement pour qu'elle puisse paraître fortuite. A notre connaissance, Hébert n'a pas encore condamné ces éléments. »*

C'est exact, je n'ai pas condamné « ces éléments », monsieur le préfet Rix n'a pas eu ma caution. A l'estime de Mr. le préfet Rix, je préfère celle de la Classe Ouvrière en lutte.

A la violence patronale ont répondu les violences ouvrières.

Vive les violences ouvrières ! »

Qu'on ne s'y trompe pas, pour avoir connu Alexandre Hébert, je puis affirmer que, tout révolutionnaire qu'il fut, il ne prônait nullement la violence et même s'en méfiait ouvertement mais le militant engagé dans la lutte des classes ne peut ignorer la violence patronale et étatique et refuser de se poser la question de la résistance.

On pouvait penser, à tort, que toutes ces questions relevaient du passé mais la lutte des classes est actuellement dans une phase particulièrement violente. Après une période d'accalmie due à une relative prospérité économique (les mythiques « trente glorieuses ») et des tentatives de domestiquer les syndicats par le biais du « dialogue social », dernier avatar de la doctrine sociale de l'Eglise, la crise financière bouleverse la vision idyllique et idéologique d'une société apaisée et débarrassée de la lutte des classes que d'aucuns ont voulu nous vendre.

C'est dans ce contexte que s'est déroulé le psychodrame d'Air France. Lors du comité central d'entreprise qui s'est tenu début octobre, la direction de la compagnie aérienne a annoncé que 2900 emplois étaient menacés par un plan de restructuration. La réunion a été interrompue par l'irruption de plusieurs centaines de salariés furieux et peu disposés à se contenter d'être des ressources humaines usagées ou des variables d'ajustement. Le DRH a été pris à parti et a dû s'échapper, protégé par des cerbères, sa chemise en lambeaux. L'image a fait le tour des rédactions déclenchant le cœur des pleureuses.

Le Premier ministre Manuel Valls s'est dit « scandalisé par les violences inacceptables auxquelles se sont livrés des manifestants en marge du CCE d'Air France ».

Le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, a manifesté son « soutien total aux personnes agressées. Ceux qui ont mené ces violences sont irresponsables, rien ne remplace le dialogue social ».

Le député des Alpes Maritimes, Eric Ciotti, a quant à lui réclamé « une réaction de fermeté de la part du gouvernement ». On pourrait citer également Juppé, Pécresse et tant d'autres. Terminons-en avec ce sinistre florilège par le député FN Collard qui a cru bon de définir la CGT en ces termes « Confédération des gros tapeurs ». On appréciera à sa juste valeur le sens de l'humour bleu-blanc-rouge...

Les responsables syndicaux - responsables indéniablement - ne tardèrent pas à se joindre à ce concert de lamentations. Pour Ronald Noirot secrétaire général de la CGC Air France « Ce qui s'est passé est très grave. C'est un déshonneur syndical, une véritable honte. » Pour la CFDT, Laurent Berger (qui décidément porte bien son nom) a appelé à privilégier « le dialogue pour dépasser les difficultés et combattre la violence. » Enfin Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO a estimé qu'on pouvait « se battre contre une discussion sans être violent. »

Le point commun de toutes ces bonnes âmes, c'est sans doute de peu fréquenter les ateliers, les bureaux ou les services. Le harcèlement, l'humiliation et l'infantilisation des salariés par des petits chefs vulgaires et arrogants - ce qui est souvent le quotidien des salariés - est un univers qu'ils ignorent. Voilà une violence bien réelle qui leur est inconnue.

Ces braves gens n'ont pas de mots assez durs pour condamner la lacération d'une chemise mais ils n'expriment pas la moindre compassion pour les 2900 salariés d'Air France menacés de perdre leur emploi, pour la détresse de toutes ces familles.

La violence patronale est moins spectaculaire, moins médiatique mais infiniment plus meurtrière. Il serait bon de se remémorer ce discours de Jaurès à l'Assemblée, en 1906, alors que Clémenceau avait décrété l'état de siège en réponse à la grève des mineurs. Discours qui n'a pas pris une ride :

.../...

(Suite...)

« Le patronat n'a pas besoin, lui, pour exercer une action violente, de gestes désordonnés et de paroles tumultueuses ! Quelques hommes se rassemblent, à huis clos, dans la sécurité, dans l'intimité d'un conseil d'administration, et à quelques-uns, sans violence, sans gestes désordonnés, sans éclats de voix, comme des diplomates causant autour du tapis vert, ils décident que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers ; ils décident que les ouvriers qui continuent la lutte seront exclus, seront chassés, seront désignés par des marques imperceptibles, mais connues des autres patrons, à l'universelle vindicte patronale. (...) Tandis que l'acte de violence de l'ouvrier apparaît toujours et est toujours défini, toujours aisément frappé, la responsabilité profonde et meurtrière des grands patrons, des grands capitalistes, elle, se dérobe, elle s'évanouit dans une sorte d'obscurité (...). »

Aujourd'hui, Valls et Cazeneuve sont les héritiers de Clémenceau. Pas du Clémenceau élu de la Commune, mais du Clémenceau fusilleur de grévistes. Non seulement les présumés agresseurs du DRH sont licenciés par Air France, mais ils sont arrêtés chez eux à six heures du matin. Dura lex sed lex me rétorquera-t-on, justement non, la loi n'est certes pas la même pour tous. Que je sache, les Balkany, Dassault et autre Cahuzac n'ont pas été menottés au saut du lit, devant leurs familles. Car à la violence patronale vient s'ajouter la violence étatique, la violence légale, légitime selon certains. La répression fait parfois des morts, ce fut le cas il y a tout juste un an pour Rémi Fraisse, victime d'un tir de grenades offensives par des gendarmes. La colère des salariés n'a fait aucun mort, elle n'a même pas causé de blessures mais c'est elle qui scandalise les bien-pensants.

Notre soutien aux salariés en lutte, à Air France ou ailleurs, est total et sans réserve. N'en déplaise aux Tartuffe, la lutte des classes n'est pas un dîner de gala et nos vies valent plus que leurs chemises.

*Article publié dans "Le Monde Libertaire" n°11 – Octobre 1955 et reproduit dans la brochure « Alexandre Hébert – Un homme de conviction – Un anarchiste individualiste » éditée par L'Association des groupes Fernand Pelloutier, en 2011.

Au sommaire de ce numéro :

- De la violence dans la lutte des classes - C.Bitaud
- Retour de CCN... – M.Hébert
- Erratum-Nouvelles du monde de la Santé- Furaxissimus
- Histoire – Léon Jouhaux... - G.Rivalin

Retour de CCN...

Marc Hébert

Le CCN de la confédération CGTFO s'est réuni les 8 et 9 octobre. Il s'est déroulé conformément aux schémas habituels : discours liminaire du secrétaire général et interventions des camarades suivis d'un discours, à peine modifié, en réponse du secrétaire général.

Ce CCN se situait à une période extrêmement importante. Pour mémoire : négociation sur les retraites complémentaires, appel à la manifestation intersyndicale CGT-FSU et autres, le 8 octobre, contre la politique menée par le gouvernement et une invitation à la conférence sociale organisée par le gouvernement et Monsieur Hollande en personne.

Dès le début du CCN, le décor était planté, Jean-Claude Mailly déclarant que :

-nous ne manifesterons pas avec la CGT puisque la CGT ne donne pas des revendications claires et précises...

-nous participerons à la conférence sociale du 19 octobre, bien que Monsieur Valls ait changé le mode de fonctionnement des majorités avec l'accord dans la fonction publique et que sa politique anti ouvrière se soit accentué depuis le 9 avril.

Quant aux retraites complémentaires, le discours est : nous irons jusqu'au bout pour sauver le régime de retraites complémentaires et le paritarisme.

Autre originalité : plusieurs unions départementales (six) avaient contresigné un appel au CCN, pour que la confédération CGT-FO refuse de participer à la conférence sociale. Les UD FO signataires considèrent que la participation de la confédération serait une validation de la politique anti sociale - totalement anti sociale - menée au pas de charge par le gouvernement, depuis plusieurs mois. Une politique qui avait justifié, au mois d'avril, sur mandat du congrès confédéral de Tours, un appel à une grève interprofessionnelle, avec la CGT.

Or, la politique gouvernementale s'est aggravée - lois Touraine, Macron, Rebsamen, « accord » fonction publique - et va encore s'aggraver par la remise en cause du code du travail et autres projets ultra libéraux, ayant pour objectifs connexes, la destruction des organisations syndicales indépendantes ; politique violente présentant de nombreuses caractéristiques propres aux régimes totalitaires et corporatistes (fascistes).

Cette aggravation, extrêmement importante, imposait, à mon sens et à celui de nombreux militants, de ne pas participer à cette « campagne de communication » gouvernementale.

De nombreux camarades sont intervenus à la tribune du CCN :

-pour marquer également leur opposition à la participation à la conférence sociale,

-pour appeler à un mouvement commun, en essayant de ramener la CGT sur les revendications existant au mois d'avril,

-pour que la confédération ne trahisse pas, ne se compromette pas par la signature d'un accord sur les retraites complémentaires, attendu que nous savions que le gouvernement et le Medef feraient tout pour que cet accord soit encore un énorme recul, avec un report d'un an pour l'âge de départ en retraite, et qu'il ne fallait pas le valider au motif du sauvetage d'un prétendu paritarisme qui n'a déjà plus de paritarisme que le nom.

.../...

(Suite...)

La réponse du secrétaire général a été claire, nette et précise. Il n'a pas bougé d'un pouce.

La commission de résolution générale (108 inscrits), qui s'est réunie le vendredi matin, a travaillé sur un texte proposé par le bureau confédéral, texte pour une fois écrit en français compréhensible mais très, très, très, très mou, non revendicatif, pas mobilisateur et, surtout, qui faisait l'impasse sur beaucoup des points qui avaient été évoqués lors de la discussion, notamment celui de la conférence sociale que le projet de résolution n'évoquait pas.

Plusieurs camarades sont intervenus dans cette commission. Fabrice Le Restif, secrétaire de l'UD FO d'Ile-et-Vilaine, a alors concrétisé l'ensemble de ces demandes par le dépôt d'une courte motion :

« Compte tenu du coup de force du premier ministre concernant le projet d'accord PPCR, véritable déclaration de guerre contre le syndicalisme indépendant, la participation à la conférence sociale du 19 octobre 2015 est impossible. »

Cette motion a été discutée âprement.

Le rapporteur et des membres représentant le bureau confédéral ont essayé de la faire retirer et ont refusé de l'intégrer. Les secrétaires des UD soutenant cette motion ont exigé le maintien de celle-ci et donc le passage au vote.

Nous avons pu constater, lors de ce débat sur cette motion, que plusieurs camarades, dont certains leaders de FO (tendance quatrième), se sont manifestés de manière claire et précise pour que cette motion ne soit pas présentée, au prétexte que ça nous obligerait à nous compter. Alors que le fait de participer ou pas, tout compte fait, n'était pas historiquement important, que bien sûr il vaudrait mieux ne pas y aller mais que, en fin de compte, en y allant ça ne changerait pas grand-chose.

D'autres, à savoir les soutiens habituels, quoi que fasse le secrétaire général (certains d'ailleurs viennent d'être nommés au CESE National), se sont opposés en disant qu'il fallait aller à la conférence sociale pour marquer, médiatiquement, notre refus (opposition à l'orientation) de la politique gouvernementale.

Et bien sûr, les porteurs de la motion ont, eux, affirmé que : « participer, c'était collaborer » et qu'en fait, Mailly serait invisible car de la couleur du mur. L'opération de communication étant d'initiative gouvernementale, la vedette sera Mr Hollande, pour vanter sa politique sociale et, bien entendu, son respect du « dialogue social », l'alibi Mailly étant là pour le confirmer.

Après de longs débats, nous avons maintenu la motion comme amendement au projet de résolution et demandé le passage au vote. Ce que nous avons obtenu. Résultat intéressant : 14 pour, 8 abstentions, 17 refus de vote. Notons que les votes contre n'ont pas été comptabilisés : le chiffre 69 proclamé dans la salle est le résultat de la soustraction $108 - 39 = 69$...

Notons que le groupe, qui a refusé de voter, a opté pour une figure de style – disons politique – puisque, en terme d'élection, refuser de voter signifie s'abstenir. Mais ce groupe a sans doute voulu se distinguer : ni pour la participation, ni contre la participation sans être considéré comme abstentionniste.

A l'analyse, le nombre des représentants au CCN opposés à la participation à la conférence sociale est donc supérieur à 45 % voire 50% des membres de la commission (plusieurs camarades s'étant absentés à ce moment là).

Fabrice Le Restif, secrétaire de l'UD FO 35, qui a porté la motion, s'était engagé, en accord avec nous, à ne pas la

présenter en séance plénière si nous n'avions pas la majorité. Une manière de marquer notre volonté de ne pas apparaître comme diviseurs, jusqu'au-boutistes, puisque nous n'aurions pas obtenu un score suffisant pour faire reculer Mailly.

Et bien, aujourd'hui, je considère que nous avons eu tort de prendre cette décision et que nous avons, de fait, cédé à la dictature de l'unité.

Cette motion n'a donc pas été présentée en séance plénière du CCN. Beaucoup de camarades, vu l'heure tardive, étaient d'ailleurs partis et nous n'étions plus que deux à nous abstenir, Fabrice et moi-même, lors du vote de la résolution générale, marquant ainsi notre détermination.

D'autres camarades, qui s'étaient abstenus ou avaient refusé de voter lors de la commission, ont voté pour la résolution générale, ce qui pour les non initiés, laisserait entendre que le secrétaire général bénéficie d'une très forte et large majorité dans ses démarches, ce qui, en fait, est loin d'être le cas au sein du CCN.

J'ai ressenti une ambiance particulière, plus précisément, une distance de plus en plus grande entre les propos tenus par le secrétaire général et la réception des camarades dans la salle, qui ne se privent pas de parler, de s'exprimer et de critiquer, hors de la tribune, l'orientation et la façon de gérer la confédération par Jean-Claude Mailly.

Or, une semaine plus tard, se tenait le congrès de l'UD FO de Paris qui a voté, à l'unanimité, l'amendement suivant, en conclusion de sa résolution générale :

« Compte tenu du contexte social et des derniers développements, le congrès estime qu'il serait souhaitable que la confédération ne participe pas à la conférence sociale. »

Alors une question s'impose : si le congrès de l'UD FO 75 s'est prononcé à l'unanimité contre la participation à la conférence sociale, comment se fait-il que le CCN n'ait pas été capable d'adopter une telle position, huit jours plus tôt ? L'analyse précédente apporte des éléments de réponse.

Aujourd'hui la conférence sociale a eu lieu.

Après les manifestations d'Air France, la CGT, l'a boycottée, suite aux propos scandaleux de Monsieur Valls et de tous les ministres. Ce qui a permis à la CGT d'apparaître comme l'opposant principal au gouvernement et même d'être fustigée par lui lors de son intervention - ce qui est un honneur pour un syndicaliste ! - alors que Jean-Claude Mailly est apparu de la couleur du mur, avec des propos intelligents mais inaudibles, incompréhensibles pour la plupart des camarades et surtout, en donnant l'image d'un représentant confédéral qui n'est pas prêt de bloquer le pays et se perd dans des explications...

Il est de plus en plus évident que le bureau confédéral et, à tout le moins, le secrétaire général, sont inféodés au pouvoir politique.

Il y aurait nécessité de discuter des raisons de cet asservissement qui peut avoir plusieurs origines : de l'adhésion à la politique menée - ce qui me semble peu probable - à la pression certaine exercée par le pouvoir politique sur les organisations syndicales et leur financement - ce qui me semble probable.

Mais c'est aussi le manque de courage et de connaissance de la stratégie syndicale puisqu'un homme seul à la tête d'une confédération ne vaut pas tripette s'il n'a pas derrière lui les fédérations, les unions départementales et les syndicats mobilisés.

Pour faire entendre la voix de l'organisation, il n'y a ni dieu, ni sauveur, ni tribun. Que Jean-Claude Mailly s'en souvienne avant que la confédération ne passe à la moulinette.

ERRATUM

Cet article « *Nouvelles du monde de la Santé* », signé Furaxissimus, que nous avons publié dans le précédent bulletin, a reçu un écho certain dans la mobilisation engagée contre le projet de loi Santé du gouvernement, toujours d'actualité.

Afin de corriger un malencontreux saut de ligne survenu au 5^{ème} alinéa – que l'auteur et nos lecteurs voudront bien excuser - nous le republions, ci-dessous, d'autant plus volontiers, qu'il éclaire le processus de démantèlement de notre système de soins, initié par ce nouveau projet de loi.

Nouvelles du monde de la Santé

La loi Santé de Marisol Touraine : une machine de guerre au profit du marché de la santé

A l'heure de « l'ubérisation » généralisée, à grands coups-bas de propagande, sous prétexte de mieux satisfaire « l'usager », une machine de guerre intitulée « Loi Santé 2015 » va complètement dépouiller le fameux « usager », l'ex-patient, particulièrement d'un bien très précieux et convoité : ses données de santé, personnelles et confidentielles.

Le monde de la Santé libérale est en ébullition.

Alors que l'Hôpital Public, de réforme en réforme, ferme ses services d'urgence (Hôtel-Dieu à Paris, à Valognes, à Condom, etc...), qu'on les restructure public-privé à tout crin, que les médecins hospitaliers (étrangers pour la plupart et sages comme des « migrants ») sont passés, via les Pôles, sous les fourches caudines des administrateurs (les cadres de santé), les médecins libéraux se révoltent.

Un mouvement de désobéissance civile sans précédent, dont aucun média ne parle, secoue les médecins libéraux qui seront en grève du 3 au 6 octobre.

Devant l'inertie des syndicats professionnels chargés de « défendre leurs intérêts matériels et moraux » - certains les appellent « syndicats horizontaux couchés » car souvent signataires du pire - des coordinations naissent et se rassemblent, tentant d'avertir leurs patients de

- La fin du secret médical
- La dépendance annoncée du médecin libéral aux financiers
- La surveillance de sa pratique
- La création d'une base de données des patients, via le « Dossier National Médical Personnel »

Faisant, comme le dit le docteur Jérôme Marty de l'UFML (Union française pour une médecine libre) : « du médecin "un outil" et du patient "un chiffre" », sous le leurre très séduisant du Tiers payant généralisé.

Loi du 9 janvier 2012, mutuelles obligatoires : la fin du salaire différé

Les médecins libéraux ont pris conscience de la fin de la solidarité nationale qu'était la Sécurité Sociale, solidarité entre jeunes et vieux, solidarité entre mal-portants et bien-portants, via les cotisations salariales et patronales correspondant au salaire différé.

Ce budget considérable, dont on a dit pis que pendre depuis la signature du traité de Maastricht (1992), ce budget convoité glissera, grâce à Marisol Touraine et à sa loi santé dans l'escarcelle des Mutuelles, qui, elles, feront fi de la solidarité et de la répartition pour calculer le risque et exploiter le gisement de données colossal que sont les données de santé des patients !

- Il n'est que d'écouter Guillaume Sarkozy, président de Malakoff-Médéric : « Imaginons des médecins connectés avec les meilleures pratiques médicales de la planète via leur e-pad, pour établir le

diagnostic, et qui passeraient ensuite par une application Malakoff-Médéric pour établir l'ordonnance et se faire payer... Tandis que l'ordonnance serait transmise aux pharmaciens via le mobile de l'usager. C'est ainsi qu'il faut imaginer le médecin de demain. »

- Plus pragmatique encore, cet exemple : vous êtes myope, votre myopie augmente, c'est alors votre cotisation-santé à votre mutuelle qui augmentera, mais pas seulement, la cotisation d'assurance multirisques de votre véhicule, aussi, car les risques d'accident augmenteraient si vous ne voyez pas bien.

- Déjà, dans les années 90, l'économiste de la santé, Claude LEPEN, dans son ouvrage « *Les Habits neufs d'Hippocrate* », vilipendait le Diplôme du médecin (ubérisation, vous dis-je !) en disant : « Pourquoi mettre douze ans à former un médecin puisque nous connaissons les protocoles actifs sur 80% de la pathologie ? ». Et d'imaginer, alors, des logiciels confiés à des plates-formes où des « professionnels de santé » - vive le glissement sémantique et la novlangue ! - appuieraient sur leur clavier numérique en visualisant une consultation filmée à distance. C'est l'e-santé ou la télé-médecine.

« Les maisons de santé » : éruption contagieuse sur le territoire

Conséquence : efflorescence de « maisons de santé » sur le territoire, sans médecins à mettre dedans, financées la plupart du temps par la MSA (Mutuelle sociale agricole), très coûteuses en général... Il ne faut pas chercher bien loin les raisons de l'explosion des dépenses de kiné et de soins infirmiers, dénoncée par la Cour des comptes, dans son dernier rapport !

Pour calmer la fièvre : des élections...

Devant la grogne généralisée de leur base, les syndicats professionnels emboîtent le mouvement et même le Conseil national de l'ordre des médecins. Des élections professionnelles aux « Unions régionales des professions de Santé » sont organisées pour le 12 octobre 2015, pour mesurer la représentativité des organisations. De quoi bien les occuper et tenter d'éviter de voir l'information des citoyens, patients et futurs patients, s'étendre...

En conclusion

Après la désindustrialisation dans le monde du travail, la démedicalisation et la propagande à la télévision sont des outils bien efficaces pour détruire le système social solidaire de 1945 organisant la distribution des soins à toute la population, système souple et performant qui avait fait ses preuves (déclaré, par l'OMS, à la première place en l'an 2000).

Il est dommage de voir les appareils syndicaux chercher, via la lucrative formation médicale continue, plus une planque qu'un outil de contestation et de revendication.

Furaxissimus

HISTOIRE

Léon JOUHAUX, la scission de la *Confédération générale du Travail (CGT)* française en 1947, et celle de l'*Union générale des travailleurs (UGT)* espagnole en 1937...

Nos camarades qui connurent la scission de la C.G.T. en 1947 nous ont souvent fait part de l'attitude de Léon JOUHAUX, attitude qu'ils trouvaient disons... irrésolue. Selon eux, il n'avait pas une attitude d'opposition à la scission, non!, il donnait une impression «molle» au moment où ces camarades se voulaient déterminés, une sorte de décalage par rapport à la nécessité impérieuse pour les militants syndicalistes de sortir de cette confédération devenue un appendice du *Parti communiste français*, un sentiment de crainte que tout n'ait pas été fait pour éviter la scission, une inquiétude quant au comportement à venir des militants des groupes *Force-ouvrière*, et, au final, ne leur donnait-il pas l'impression qu'une «cohabitation» avec les moscoutaires pouvait perdurer ?

Lors de la *Conférence des groupes Force-ouvrière*, tenue les 18 et 19 décembre 1947, conférence au cours de laquelle fut prise la décision de sortir de la C.G.T. inféodée, Léon JOUHAUX s'exprima dans les termes suivants (extraits) (1):

«...Faire la scission, c'est facile, il suffit d'un vote. Mais il faut aussi voir les conséquences qui en découleront. Je sais que toutes les raisons qui ont été données ici sont de bonnes raisons. Je sais qu'il est difficile de cohabiter avec ceux dont la sincérité et la loyauté n'existent que dans les phrases. Je sais, pour l'avoir connu à d'autres époques, combien il est difficile de surmonter les écœurements du moment et de rester dans une situation qui peut vous apparaître, à certains aspects, comme vous diminuant vous-mêmes. Mais je sais aussi que lorsqu'on a fait le geste de la scission, ce n'est pas le geste d'un moment, c'est un geste de durée. Je voudrais vous dire que la décision que vous voulez prendre, c'est la première fois que les confédérés la prendront. C'est la première fois que les confédérés vont abandonner la *Confédération Générale du Travail*...».

«...Êtes-vous certains que tous ceux qui, à l'heure actuelle, directement ou indirectement, se plaignent et déclarent qu'ils veulent sortir de la C.G.T. dominée par le communisme, êtes-vous certains que ceux-là vont rejoindre les organisations que vous allez constituer? Êtes-vous même certains que tous ceux qui sont à l'heure actuelle avec nous dans la vieille C.G.T. vont sortir de la vieille C.G.T.

en même temps que nous? Est-ce que vous ne pensez pas qu'il y a un attachement à la C.G.T., qu'il est en nous, en notre cœur plus humain que celui des autres, que la C.G.T. c'est notre œuvre, c'est nous qui l'avons bâtie, c'est nous qui avons pétri sa chair, c'est nous qui lui avons donné les directions syndicalistes et la spiritualité humaine qui l'a animée et qui doit encore l'animer? Est-ce que vous croyez que, demain, nous retrouverons toutes ces possibilités, lorsque nous serons jetés dans la bataille, obligés de lutter plus farouchement encore que nous avons lutté hier, obligés de nous dresser les uns contre les autres, non seulement avec l'anathème, monnaie courante de toute division, mais avec la violence? Sommes-nous certains, et je ne parle pas de vous, sommes-nous certains que ceux qui sortent sont animés de cet esprit de combativité indispensable à l'œuvre de reconstruction que vous voulez faire? Je ne veux pas répondre à cette question; elle est, pour moi, un point d'interrogation...».

«...On nous a dit qu'il y avait eu des violences, on nous a dit qu'il y avait eu des mesures de rétorsion, on nous a dit qu'il y avait eu des exclusions. Eh bien, mais ces faits, est-ce qu'ils ne peuvent pas être notés dans le dossier et, ayant constitué ce dossier, est-ce qu'il n'appartient pas aux responsables de la C.G.T. de se retourner vers le restant du Bureau en disant: ceux que vous avez frappés sont les nôtres; en les frappant, vous nous avez frappés et si vous ne revenez pas sur cette situation, alors c'est la rupture, mais c'est vous qui l'aurez voulue. Vous comprenez la différence qu'il y a entre prendre une décision dans l'enthousiasme et la prendre après avoir réfléchi. Laissez-moi vous le dire, je crains, moi - et j'ai le droit de vous le dire - voir l'amertume monter à vos lèvres, lorsque vous constaterez que la situation n'est pas celle que vous avez rêvée, ni celle que vous supposez, lorsque vous constaterez qu'il vous faudra vous battre, avec non seulement vos adversaires, mais avec, ce qui est pire, l'indifférence de la masse».

L'histoire donna raison à Léon Jouhaux sur un point: les membres des *Groupes Force-ouvrière* de l'enseignement (2) finirent par s'entendre avec les staliniens, les trotskystes et les gauchistes pour maintenir et développer l'unité mythique de leur fédération jusqu'à ses composantes actuelles - l'UNSA et la FSU - qui tentent de concurrencer en corporatisme les syndicats chrétiens.

...I...

(Suite...)

Si JOUHAUX doutait de la résolution des syndicalistes des *Groupes Force-ouvrière*, peut-être manquait-il aussi au *Groupe central* l'expression de ce sentiment des groupes de base exprimé par Pierre VAILLANT (3) à cette même conférence : «*Nous aurions préféré de beaucoup que nos camarades réservent le dynamisme qu'ils déploient aujourd'hui à l'extérieur de l'organisation, qu'ils le réservent pour bagarrer à l'intérieur pour les (4) empêcher de s'étendre comme ils l'ont fait et pour essayer de reprendre les rênes que nous avons perdues*».

Le Congrès constitutif de la CGT-FO en avril 1948, l'organisation de la grève du 25 novembre 1949 qui déboucha sur la loi du 11 février 1950, furent des réponses adaptées aux inquiétudes de Léon Jouhaux, s'il les souhaitait !

Il ne m'appartient pas de conclure à une absence de volonté de Léon JOUHAUX de sortir de la C.G.T. inféodée, ou à une complaisance vis-à-vis des moscoutaires en vogue en ces temps-là. Ce serait un jugement de valeur sans fondement, un procès d'intention injustifié sans volonté exprimée, et un amalgame grossier avec tous ceux qui, en toute trahison, de leur pleine conviction, ou malgré-tout de leur plein gré, ont fait le choix d'accompagner soit le corporatisme à la sauce *tomates-de-Crimée* (rester dans la C.G.T. bolchevisée), soit le corporatisme pédagogico-pédagogue (partir en autonomie avec la F.E.N.).

Certes, «*l'expérience*», en 1914, de l'*Union sacrée* en défense de la «*patrie en danger*» avait laissé un goût de vin mauvais. Quarante années de «*démocratie politique*» consécutives à l'écrasement de la *Commune de Paris* avaient, de fait, fait oublier que la guerre étrangère n'est guère que l'extension de la guerre des classes. Monsieur THIERS ne triomphait-il pas par procuration ?

Notons que, dans des circonstances aussi graves, nos camarades ibériques préférèrent dissoudre en plusieurs occasions la C.N.T., de sorte que les militants ne se laissent pas phagocyter par le nouvel ordre politique, et se préparèrent à la reconstitution de celle-ci quand des circonstances nouvelles le permirent. Chacun ses mœurs ! Chacun ses choix !

A ce propos, notre camarade Léon JOUHAUX a eu à intervenir, en 1937, au nom de la *Fédération syndicale internationale* dans le conflit interne à l'*Union générale des travailleurs d'Espagne*.

Quand le *Parti communiste espagnol* lança son offensive contre-révolutionnaire en mai 1937, il mit la main sur la succursale catalane du

P.S.O.E., qui devint le *Parti socialiste unifié catalan*. Il lança simultanément une offensive militaro-policière contre la révolution à Barcelone. Malheureux, les canoniers des milices qui avaient pris la forteresse de Montjuich aux fascistes, les «*ordres*» de la C.N.T furent de ne pas canonner le gouvernement catalan (les canons avaient été pointés sur le Parlement de Barcelone) qui, autonomistes et stalinien unis, hâtaient la contre-révolution.

Les moscoutaires tentèrent également une prise de contrôle de l'U.G.T., dont le Secrétaire général n'était autre depuis 1925 que Francisco Largo CABALLERO, par ailleurs Président du gouvernement espagnol de septembre 36 à mai 37 (sic). En août 1937, ils exigèrent la réunion d'une Commission exécutive dont l'entrée fut refusée aux organisations qui avaient plus de deux trimestres de retard de cotisations, étonnamment celles inféodées au P.C.E.

Pour la suite des événements, je cite intégralement le compagnon José PEIRATS (5) :

«*Le 1^{er} octobre [1937], ces mêmes usurpateurs tentèrent de prendre d'assaut le siège de la commission exécutive. Ils trouvèrent porte close et décidèrent de se réunir en plénum national dans l'escalier même, où ils se proclamèrent commission exécutive dissidente. Celle-ci fut surnommée commission exécutive «de l'escalier».*

Le 2, eut lieu une tentative d'occupation de «La Corres». Celle-ci échoua et le gouvernement suspendit le journal (6). Le gouvernement lui-même donna la consigne à la Banque d'Espagne de ne pas payer les chèques au nom de l'authentique commission exécutive, bien que la signature fût légalement enregistrée. L'argent fut remis à la commission exécutive apocryphe. Au cours de cette même journée du 2, eut lieu à Valence une grandiose manifestation populaire en soutien à LARGO CABALLERO.

Le 7, les partis socialiste et communiste, par l'intermédiaire de leur comité de liaison, affirmèrent ouvertement la scission de l'U.G.T. Ce comité de liaison invita la CNT à mener conjointement des actions publiques. La CNT accepta à condition que soit d'abord élaboré un programme commun de tous les partis et toutes les organisations du «Front antifasciste».

Le 19, acclamé et écouté par une foule insoupçonnée, LARGO CABALLERO fit un grand discours au cinéma Pardinás de Madrid, où il dénonça toutes les péripéties que lui avaient fait subir les communistes et leurs collaborateurs socialistes à partir du moment où il avait refusé de jouer le jeu de la Russie au gouvernement. Il disait ainsi :

.../...

(Suite...)

« Savez-vous pourquoi cette campagne s'est faite? Eh bien, elle s'est faite parce que LARGO CABALLERO n'a pas voulu être l'agent d'éléments qui se trouvent dans notre pays, et qu'il a voulu défendre la souveraineté nationale dans les domaines militaire, public, politique et social. Et quand certains éléments réalisèrent, certes bien tardivement, que LARGO CABALLERO ne pouvait pas être un de leurs agents, et bien alors commença une campagne de diffamation à mon encontre. J'affirme ici même que, juste avant que ne débute cette campagne, on m'a offert tout ce que l'on peut offrir à un homme qui aurait des ambitions et des prétentions; j'aurais pu être le chef du Parti socialiste unifié; j'aurais pu être l'homme politique de l'Espagne; les appuis ne m'auraient pas manqué de la part de ceux qui me faisaient ces propositions; mais à condition de faire la politique qu'ils me dicteraient. Et je répondis qu'il n'en était pas question».

CABALLERO envisageait de faire campagne sur ce ton à travers tout le pays, mais le gouvernement ne le lui permit pas. Le ministre de l'Intérieur, Julián ZUGAZAGOITIA, son vieux coreligionnaire du parti socialiste, alla même jusqu'à l'immobiliser en faisant appel à ses gardes d'assaut.

Finalement, le 3 janvier 1938, eut lieu un plénum élargi des deux fractions de l'UGT, présidé par Léon JOUHAUX, qui assumait le rôle de médiateur. Dans «Mis Recuerdos», LARGO CABALLERO écrit:

«Ce fut JOUHAUX qui se chargea d'accommoder la sauce. Cet ami était alors, en France, plongé dans une phase politique de temporisation avec les communistes [...] et c'est avec ce critère qu'il arriva en Espagne. Il tint plusieurs conférences, se rangeant presque toujours du côté de ceux de «l'escalier». Lors d'une de ces réunions fut décidée la constitution d'une commission présidée par le représentant de la fédération syndicale afin d'étudier une solution et de la proposer. Sur une proposition de JOUHAUX, on se limita à la constitution d'un comité mixte composé d'éléments des deux tendances [...]. Pascual TOMAS nous révéla qu'il avait subi des pressions de la part de JOUHAUX qui l'avait prié d'être bref, car cette même nuit il devait repartir en France. Lorsqu'on désigna ceux qui auraient dû constituer la moitié du comité mixte, je fus élu, mais je refusai d'accepter. Ainsi, ils me dépossédaient d'une responsabilité que le congrès national m'avait confiée à l'unanimité. » »

Ainsi, JOUHAUX était-il considéré par les socio-démocrates espagnols comme un «temporisateur» vis-à-vis de l'emprise stalinienne sur le mouvement ouvrier international.

N'y avait-il donc pas, en toute ignorance de cet événement, une appréciation perspicace de la part de nos camarades qui connurent la scission de la C.G.T en 1947?

A chacun de peaufiner cet élément d'histoire!

Georges Rivalin

(1) Extrait du compte-rendu de cette conférence publié par la Fédération des salariés de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuirs et Peaux, de la Plasturgie, du Textile et du Verre (dite Fédéchimie CGT-FO), selon les documents disponibles aux Archives de l'Institut d'Histoire Sociale, 4 avenue Benoît Frachon 92023 Nanterre cedex.

(2) A l'exception de ceux, tels Pierre GALONI, qui constituèrent le Syndicat national de l'enseignement technique – apprentissage (SNETA-FO), majoritaire dans l'enseignement professionnel. Au sein de celui-ci, un certain Pierre MAUROY œuvra – avec succès hélas! – au retour de ces professeurs dans le giron mythique de la F.E.N.

(3) Pierre VAILLANT (1913-1991) – Fédération du Bâtiment, délégué des groupes de Loire-Atlantique.

(4) Entendre: les staliniens et leurs émules.

(5) Dans «Une révolution pour horizon» de José PEIRATS, pages 356-357.

(6) La Correspondencia de Valencia fut saisie définitivement par l'UGT partisane de NEGRIN, le 30 novembre 1937. (Note de José PEIRATS). NEGRIN représentait l'aide «droite» du P.S.O.E., c'est-à-dire la plus proche de la contre-révolution stalinienne (Note du rédacteur).



Site internet de
L'Union des Anarcho-Syndicalistes
<http://uas.pelloutier.fr>

« L'ANARCHO-SYNDICALISTE »
19, rue de l'Etang Bernard – 44400 Rezé
Abonnement pour 20 n° : 32 euros
Abonnement de soutien : 40 euros
Verser à : Association des Groupes Fernand
PELLOUTIER – N° CCP 9998 28D Nantes
19, rue de l'Etang Bernard – 44400 Rezé
Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste
Fondateur de publication : Alexandre HEBERT
Directeur : Christophe BITAUD